

FFPS/ Carnassier



Championnat de France – Challenger

Date régionale Ile de France

Nom de l'épreuve : Le Perreux sur Marne - Marne (94)

Date : Dimanche 23 juin 2019

Nombre maximum de compétiteurs : 40

Personne responsable de la date et coordonnées téléphone + mail :

José PELEGRIN

06 75 30 68 36 - jpelegrin@club-internet.fr

Club (ou entité) organisateur : Club Carnassiers des Boucles de la Marne

Lieu de Rendez-vous des compétiteurs (adresse, nom de rue, point gps...) :

La Passerelle de Bry

47 quai de Champagne, 94170 Le Perreux sur Marne

Point GPS : 48°50'31.7"N 2°30'41.4"E

Nom de l'arbitre officiel prévu : José PELEGRIN / Stéphane LHERBIER

Renseignements sur l'épreuve

Prix d'inscription: 30 €

Date limite des inscriptions : 7 juin 2019

Ordre de paiement : Club Carnassiers des Boucles de la Marne

Adresse d'envoi de la fiche d'inscription :

Club Carnassiers des Boucles de la Marne

7 Bis rue de la rivière - 94170 le Perreux sur Marne

Le préfishing est autorisé jusqu'au samedi 15 juin 2019

Programme :

☿ 7 h 30 accueil des compétiteurs

☿ 8 h 00 briefing obligatoire

☿ 8 h 30 – 15 h 30 Déroulement de la manche

☿ 15 h 30 – 15 h 45 Remise des fiches compétiteurs

☿ 15 h 45 – 16 h 00 exposition obligatoire des résultats pendant 15 minutes

☿ 16 h 00 remise des prix

Parcours de l'épreuve FFPS/ Carnassier

Donner les principales caractéristiques, le lieu de départ des compétiteurs, le(s) lieu(x) pour remettre les fiches en fin d'épreuves, les espèces de poissons présentes, les tailles légales de capture.

les particularités du parcours...

Fournir si possible une carte sur laquelle figureront le lieu du briefing, les limites du parcours, la position des commissaires....

L'épreuve se déroulera sur la Marne. Elle se déroulera sur les communes suivantes :

- Le Perreux sur Marne
 - o Quai de l'Artois
 - o Quai de Champagne
 - o Quai d'Argonne
- Bry sur Marne
 - o Quai Adrien Mantienne
 - o Quai Victor Berrière
 - o Quai Louis Ferber
- Champigny sur Marne
 - o Quai Lucie
 - o Quai du viaduc
- Noisy le Grand
 - o Quai des deux ponts
- Neuilly Plaisance
 - o Promenade André Devambez
- Neuilly sur Marne
 - o Promenade André Devambez
 - o Chemin de halage

Le parcours retenu propose divers types de berges (pale planches, rochers, herbiers, plages de sable) qui à cette période permettent de pêcher en priorité des perches et chevesnes mais il est possible d'y trouver du brochet, silure et sandre.

Sont interdits à la pêche tous les pontons d'aviron et le ponton du Canoe Kayak Club de France (Bry sur marne)

Le point de rendez-vous est fixé à la passerelle de Bry situé au 47 quai de Champagne au Perreux sur Marne.

Ce point de rendez-vous étant central sur le parcours qui mesure au total 10 kilomètres environ avec 5 ponts permettant le passage d'une rive à l'autre.

Le point de rendez-vous sera également le point de départ et de retour des compétiteurs pour remise des fiches. Il sera également le point de remise des prix.

Limites du parcours rive droite

La limite amont du parcours le pont SNCF Promenade André Devambez à Noisy le Grand.

La limite aval du parcours est le pied du Viaduc de Nogent au 1 quai de l'Artois au Perreux sur Marne.

Limites du parcours rive gauche

La limite amont du parcours le pont SNCF quai des deux ponts à Noisy le grand.

La limite aval du parcours est le quai du Viaduc à Champigny sur Marne au pied du pont de Nogent

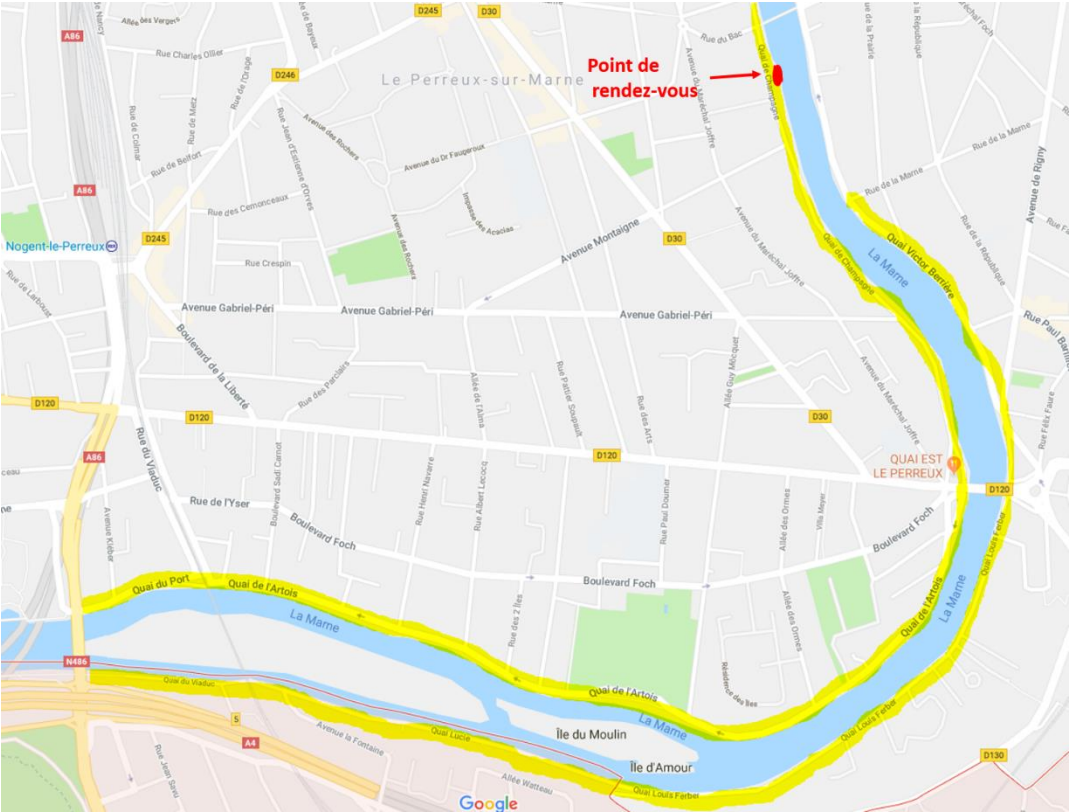
Des commissaires seront répartis tout au long du parcours

- 2 sur le parcours amont
- 2 sur le parcours aval

PLAN GLOBAL



Parcours Aval



Parcours Amont

